

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi, 7 avril 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux pétitions nos 331-1, 331-4, 331-5, 331-6, 331-8, 331-10, 321-21, 331-22, 331-25, 33-26, 331-31, 331-32, 331-35, 331-36, 331-38, 331-39 et 331-41.

Pour la gouverne de la Chambre, ces pétitions ont trait à la Clinique Morgentaler.

* * *

LE PROJET D'EXPLOITATION D'UN PARC DE LA CCN

M. Barry Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 34 résidents de la région de la Capitale nationale ainsi que de Montréal qui s'opposent à la proposition de la Commission de la Capitale nationale visant à construire des ambassades dans le Mile Circle.

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME KATIMAVIK

M. Stan J. Hovdebo (Prince Albert): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter quatre pétitions provenant de la région de Prince Albert et d'autres régions de la Saskatchewan. Elles ont toutes trait à l'incapacité du gouvernement de régler les problèmes que posent la formation des jeunes Canadiens et les possibilités d'emplois qui leur sont offertes. Ils recommandent le rétablissement intégral du programme Katimavik.

ON DEMANDE QUE LES ENFANTS PUISSENT TÉMOIGNER

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter des pétitions comptant plus d'un millier de noms. Les pétitionnaires réclament des modifications au Code criminel, à la Loi sur la preuve au Canada et à la Loi sur les jeunes contrevenants pour permettre aux enfants de témoigner dans les affaires de délits sexuels.

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME KATIMAVIK

M. Howard McCurdy (Windsor-Walkerville): Monsieur le Président, je voudrais également présenter des pétitions émanant de Windsor, Saint-Jean, Corner Brook, Gander, Toronto, Sydney et Glace Bay, Saskatoon, Winnipeg, Summerland, Kelowna et Vancouver dont les signataires protestent contre la suppression du programme Katimavik et en demandent le rétablissement.

* * *

LA LOI SUR LES COMPAGNIES DE PRÊTS, LA LOI SUR LES COMPAGNIES DE FIDUCIE, LA LOI SUR LES BANQUES ET LA LOI SUR LES BANQUES D'ÉPARGNE DE QUÉBEC

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)) demande à présenter le projet de loi C-103, tendant à modifier la Loi sur les compagnies de prêt, la Loi sur les compagnies de fiducie, la Loi sur les banques et la Loi sur les banques d'épargne de Québec relativement à certaines questions de réglementation.

M. le Président: La ministre est-elle autorisée à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.

* * *

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la question numéro 413 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

M. le Président: La Chambre désire-t-elle que la question numéro 413 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

TOURISME CANADA

Question n° 413—**M. Robichaud:**